



UNION NATIONALE DES ZOUAVES

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

« Être zouave est un honneur. Le rester est un devoir. »

Bulletin n° 47 - 1^{er} semestre 2017

Chers Zouaves, chers amis,

Ce 1^{er} semestre 2017 sera pour nous une fois encore synonyme de mémoire et de commémorations ; et nous avons répondu présent partout où cela nous était possible, à Bray-Dunes et à Coxyde en particulier, grâce aux Zouaves du Nord et de l'Est, qui répondent toujours présents pour ces commémorations.

À l'heure où sort sur les écrans le film "Dunkerque", merci à ceux du « 8 » et de « France 40 », qui œuvrent pour que l'on n'oublie pas le rôle capital qu'ont joué les armées françaises dans ce terrible épisode de notre histoire. Héroïsme et sacrifice, totalement occultés dans ce film. Mais ce n'est qu'un film... (Voir notamment sur RMC-Découverte : l'émission « Champs de Bataille » : *Le sacrifice de Dunkerque*, avec le « Collectif France 40 »...)

Les changements survenus à la tête de l'État ne devraient évidemment avoir que peu d'impact sur la vie de nos associations, néanmoins nous déplorons la disparition du sous-secrétariat d'État aux Anciens combattants, ce dont on ne sait toujours pas tout à fait par quoi il sera remplacé... Nous pouvons cependant compter sur la Fédération Maginot à laquelle nous appartenons pour rester vigilants sur les questions qui touchent aux droits des combattants et de leurs familles.

Nous sommes par ailleurs très attentifs à l'évolution du dossier de la demande de déclassement du site de la Butte des Zouaves. J'ai personnellement écrit au préfet de l'Oise et à madame la directrice de la DPMA, pour leur faire part de notre inquiétude et faire valoir nos arguments.

Concernant l'avenir du patrimoine mémorial et historique des Zouaves, l'installation d'un nouveau musée de l'Infanterie à Draguignan dans les murs des Écoles militaires semble actée, et sans doute reverrons-nous exposé ce que nous avons confié à la garde du musée de l'Infanterie.

J'ai par ailleurs adressé une lettre au chef d'État-major de l'Armée de terre pour souligner que *"compte tenu de la baisse de ses effectifs et du vieillissement de ses adhérents, [l'Union des Zouaves] n'est hélas plus en mesure de témoigner à un niveau satisfaisant de ce que furent les zouaves, et il est tout à fait regrettable qu'aucune formation ne porte le patrimoine et les traditions de ce corps prestigieux pour assurer sa pérennité"*, demandant par ailleurs *"qu'à l'heure où l'Armée de terre crée de nouvelles unités et attribue des Emblèmes de formations dissoutes, les anciens zouaves forment le vœu qu'une formation se voit attribuer le drapeau et l'appellation d'un régiment de Zouaves"*.

Sans présumer des suites qui pourraient être données à cette correspondance, nous continuerons à formuler cette demande auprès des hautes autorités de notre Pays pour que la mémoire du Corps le plus décoré de l'Armée française ne sombre pas dans l'oubli. Car comme nous le savez *"Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer."* !

Bon été à tous !

Pan, pan l'Arbi !!!

Jean-Louis LEMMET
Président de l'Union Nationale des Zouaves

SOMMAIRE

- Page 1 Éditorial / Sommaire.
- Pages 2-3-4-5 186^e anniversaire du Corps des Zouaves.
- Pages 6 Avenir de la Butte des Zouaves.
- Pages 7-8 Une rue du 14^e Zouaves à SAINS-du-NORD.
- Pages 9 Le 14^e Zouaves, régiment méconnu.
- Page 10 Nouvelles du monde combattant
- Page 11 Commémoration du 4 juin 2017, à BRAY-DUNES
- Page 12 À COXYDE, les Zouaves honorent leurs anciens

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

186^E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU CORPS DES ZOUAVES - LE 26 MARS 2017



Cette année encore nous nous sommes retrouvés autour de notre Monument national à MOULIN-sous-TOUVENT, pour fêter l'anniversaire de la création du Corps des Zouaves

CÉRÉMONIE AU MÉMORIAL NATIONAL DES ZOUAVES



Par une matinée fraîche de début de printemps, les cérémonies ont débuté à la Ferme de QUENNEVIERES à la stèle des Anciens combattants de la Loire Inférieure et à la plaque commémorant les Zouaves, inaugurée lors du pèlerinage de 1951, avec le dépôt d'une gerbe des anciens du 2^e Zouaves.

Puis ce fut à la Butte des Zouaves et devant notre monument national que se sont poursuivis les dépôts de gerbes par chacune de nos amicales. Malgré les contraintes de l'âge et de l'éloignement, nos amicales étaient bien représentées (2, 3, 4, 8 et 9^e Zouaves, Zouaves de l'Est, Zouaves du Nord Pas-de-Calais, Zouaves de Hénin-Beaumont, et anciens de la musique de la garnison d'Alger), nos amis du Limousin et ceux du Sud-Ouest étaient excusés, mais nous les savions avec nous par la pensée.

Nos amis et élus locaux, monsieur de VALROGER, vice-président du conseil départemental de l'Oise et madame Danièle CARLIER, Jean-François ODEnt, directeur de l'ONAC-Oise, Fabrice D'ARANJO, maire de MOULIN-sous-TOUVENT et madame Anne-Marie DEFRANCE, maire de NAMPCEL, monsieur Alain BRAILLY président de la communauté de communes des lisières de l'Oise, auxquels s'étaient joints madame Évelyne BOUILLON, maire de BESME, monsieur Luc DEGONVILLE, maire de MANICAMP...

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

L'Union Nationale des Zouaves remercie chaleureusement ces personnalités pour leur soutien, et en particulier pour l'aide qu'ils nous apportent pour le dossier du déclassement de la Butte des Zouaves. Il faut bien sûr aussi souligner l'aide indispensable que nous apportent le colonel (H) Henry d'ÉVRY, président du comité d'ATTICHY du souvenir français et maître de cérémonie à la "Butte", assisté de Gérard POLLET, ainsi que l'adjudant-chef (R) Michel DUFOUR, maître de cérémonie à CARLEPONT et président de Picardie Mémoire. Enfin, les Présidents et membres des associations patriotiques locales...

Après la messe célébrée en l'église de CARLEPONT, par le Père Guy-Marie TAVIGNOT et la cérémonie au monument aux Morts de ce village cher au cœur des Zouaves, nous avons honoré nos Morts inhumés dans le carré militaire.



Carré militaire de Carlepont



Après le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts de NAMPCEL nous nous sommes ensuite retrouvés autour d'un pot offert par la municipalité, puis au repas des Zouaves dans la salle des fêtes mise à notre disposition par madame DEFRANCE, que nous remercions une fois encore très chaleureusement.

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

186^E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU CORPS DES ZOUAVES - LE 26 MARS 2017

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE L'UNION NATIONALE DES ZOUAVES

Nous voici cette année encore regroupés ici à MOULIN-sous-TOUVENT, autour du Mémorial national des Zouaves pour commémorer le 186^e anniversaire de la création du Corps des Zouaves, créé officiellement le 9 mars 1831 par ordonnance royale du roi LOUIS-PHILIPPE.

C'est ici que les Zouaves ont choisi en 2013 d'édifier leur mémorial national, ici à une portée de fusil de la Butte des Zouaves, lieu de mémoire que les Zouaves honorent tous les ans depuis 1920 d'une cérémonie commémorative, ici au cœur des champs de bataille où nos anciens ont combattu et où ils se sont illustrés.

L'avenir du site de la Butte des Zouaves, symbole des durs combats de juin 1915 sur le plateau de QUENNEVIERES, reste notre préoccupation majeure, et je vais répéter ce que j'ai dit ici même les années précédentes.

"La Butte n'appartient pas aux Zouaves, elle appartient à la France, puisqu'elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 2002, et qu'elle doit le rester, personne ne pouvant contester que des dizaines de corps soient encore enfouis sur le site de la bataille de QUENNEVIERES. La question n'est donc pas de savoir si et combien il y a des corps sous la Butte, mais bien de la reconnaître pour ce qu'elle représente". J'ai écrit au préfet de l'Oise et à madame la directrice de la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA) pour leur faire part de notre préoccupation et solliciter auprès d'eux un entretien afin de leur présenter la position de l'Union nationale des Zouaves sur ce dossier.

On ne peut imaginer que le plateau de Quennevières soit transformé en site industriel. On ne peut imaginer que le remarquable "Parcours des Zouaves", ici de Carlepont à Cuts, entre la Somme et le Chemin des Dames, véritable musée à ciel ouvert sur les traces de la Première Guerre mondiale, œuvre pédagogique de grande ampleur, ne puisse passer par ce plateau devenu propriété privée, voire site industriel classé, dangereux et polluant. Je tiens une nouvelle fois à remercier tous ceux qui, maires, élus, associations et bénévoles s'investissent sans relâche pour sauver la Butte des Zouaves. Il n'est sans doute pas trop tard pour demander que le site de Puy-sa-Leine-Quennevières soit classé à l'UNESCO au titre du concept de « sites et paysages de mémoire ».



Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupeement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

Notre seconde préoccupation reste celle de voir perpétué l'héritage glorieux des régiments de Zouaves. À l'heure où l'armée française accroît ses effectifs nous allons demander une nouvelle fois qu'une formation puisse reprendre les traditions d'un de nos régiments, et il n'y a que l'embaras du choix puisque le Corps des Zouaves est le plus décoré de la 1^{re} Guerre mondiale... Les Zouaves ont donc toute leur place aujourd'hui, non seulement dans la mémoire des guerres passées, mais aussi dans l'histoire de l'Armée française où ils sont peu à peu oubliés. Et c'est un de nos axes d'effort de cette année de faire qu'on ne les oublie pas.

Cette année sera aussi celle des commémorations des grandes batailles de 1917, du Chemin des Dames en particulier, où le 4^e Zouave avait combattu dès 1914... Les Zouaves seront encore présents sur d'autres lieux où leurs aînés ont combattu cette année-là, en Champagne ou dans le secteur de Verdun.

Je remercie monsieur Patrice D'ARANJO, maire de MOULIN-SOUS-TOUVENT et madame Anne-Marie DEFRANCE maire de NAMPCEL qui ont totalement épousé notre cause, ainsi que monsieur le maire de CARLEPONT qui nous accueille autour de son monument aux Morts.

Je n'oublie pas non plus ceux que l'âge et la maladie empêchent d'être ce matin parmi nous, et tous ceux pour qui au fil du temps les kilomètres se font plus longs... Mais qui, je le sais sont à nos côtés de matin.

Pour conclure, je remercie encore une fois les porte-drapeaux, le Souvenir Français et les associations patriotiques qui ont tenu à nous accompagner aujourd'hui, ainsi bien sûr que nos amis du « Collectif France 40 », véritables relais de notre mémoire, toujours présents à nos côtés dans les grandes occasions.

Jean-Louis LEMMET
Président de l'Union nationale des Zouaves



Une partie de nos amis de France 40 à NAMPCEL, rappel historique d'un passé prestigieux.

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris
Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe
uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

PATRIMOINE DES ZOUAVES

« LA BUTTE DES ZOUAVES »

Le dossier du déclassement de la Butte des Zouaves est toujours d'actualité...



Lors de l'audience du **28 février 2017** du Tribunal administratif d'Amiens suite aux demandes de la société du Marquet :

- d'annuler l'arrêté, en date du 2 avril 2002, par lequel le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme a inscrit «la Butte des Zouaves » à MOULIN- sous-TOUVENT à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ;
- de condamner l'État à lui payer une somme de 1 000 €, au titre des dispositions de l'article L.761-1 du code de justice administrative.

Le Tribunal administratif d'Amiens a décidé entre autres que le au préfet des Hauts-de-France devrait statuer sur la demande de radiation du lieu-dit « La Butte des Zouaves » de l'inventaire supplémentaire des monuments historiques présentée par la SCI du Marquet dans un délai de six mois.

L'Union nationale des Zouaves a fait connaître, par lettre adressée au Préfet de l'Oise ainsi qu'à la DPMA (Direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives), la position des associations de Zouaves en ces termes :

" ... s'il appartient aux élus de mettre en valeur et de défendre leurs sites mémoriels, ce qu'ils font depuis de nombreuses années de manière remarquable, il appartient aux Zouaves de défendre le souvenir de leurs morts, très nombreux dans le quadrilatère Carlepont / Nampcel / Moulin-sous-Touvent / Tracy-le-Val.

C'est pourquoi, et cela depuis 1920, les Zouaves se retrouvent à la Butte des Zouaves pour honorer leurs anciens qui ont combattu en ces lieux, ce site est donc un lieu mémoriel actif que les Zouaves ne sont d'ailleurs pas les seuls à fréquenter. [...]

Il est, par ailleurs, vraisemblable que de nombreux corps sont encore enfouis entre QUENNEVIÈRES et la Butte, c'est la raison pour laquelle, au lendemain de la guerre, un monument a été édifié non loin de là, sur le territoire communal de Moulin-sous-Touvent, au lieudit la Butte des Zouaves.

La question n'est donc pas d'ergoter sur le fait de savoir s'il y a ou non des Zouaves enterrés sous la Butte, mais bel et bien de reconnaître ce site comme le site mémoriel privilégié de la bataille de QUENNEVIÈRES."

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

INAUGURATION DE LA RUE DU 14^E RÉGIMENT DE ZOUAVES À SAINS (59)



Discours de Samuel DEBARD :

Monsieur le Député, Monsieur le Conseiller Régional, Monsieur le Conseiller Général, Madame le Maire, Mesdames, Messieurs.

Il y a seulement 5 ans, je n'avais jamais entendu parler de SAINS-du-NORD. Je me doutais bien que c'était dans le Nord, mais à part ça ...

Et puis un jour j'ai trouvé sur internet un bouquin écrit par le colonel Galtier ouvrage que chacun ici connaît ou a lu. Je découvris avec stupéfaction que le nom de mon père y était mentionné plusieurs fois. Ce fut cette lecture qui généra les prémices de la réalisation de cette trilogie sur l'épopée des soldats du 14^e Zouaves.

C'est dans cet ouvrage, oh combien historique, que je découvris la ville de SAINS-du-NORD. Il y était fait mention des jours que vécurent les soldats dans cette « drôle de guerre » durant l'hiver et le printemps 1940. À SAINS-du-NORD fut créée « La Chéchia » l'hymne du régiment, qui ne fut joué qu'une seule et unique fois par l'harmonie du régiment dans le champ de la ferme ... Elle fut plus tard, bien après la guerre reprise par des harmonies de villes et de villages.

C'est également à SAINS-du-NORD que des soldats et officier du 14^e RZ trouvèrent celle qui allait devenir leur épouse pour la vie : Le lieutenant de VEDELLY, dont le fils Jean est parmi nous, le sergent PEYTHIEUX dont les enfants sont aussi là et leur maman ???? et sans doute beaucoup d'autres.

SAINS-du-NORD fut cette période où les soldats et gradés passèrent des jours paisibles avant le déferlement de l'horreur qui commença le 10 mai 1940.

Bien sûr les grandes batailles permirent de montrer le courage de ces hommes, qui partis de SAINS-du-NORD à 3 500 se retrouvèrent le 1^{er} juin à Lille à 350 ! Bien sûr on a oublié leur volonté de se battre

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

jusqu'au bout des munitions, les exploits surhumains de chacun d'entre eux, la volonté d'aller jusqu'au bout comme ces 4 soldats du Pont des Français à Namur.



Qu'ils ont été courageux et téméraires ces zouaves. Ils ont défendu la Patrie pieds à pieds ne cédant qu'à court de munitions, Comme ils ont été, oserais-je dire, récompensés lors de ce défilé unique dans toute l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, ou les ennemis rendirent hommage au garde-à-vous aux soldats français défilant en arme, le 14^e RZ en tête. Oui ce sont bien les Allemands avec le général WÄGER et plus tard les Anglais avec Churchill et le prince Charles qui leur rendirent hommage, oui ce furent eux, mais ce ne fut pas la France.

Et l'après-combat ?

Pour nos pères ce furent 5 années de captivité, durant lesquelles ils se retrouvèrent de VEDELLY, PLASSON et DEBARD dans la même baraque, firent popote ensemble. Leur libération fut encore une aventure exceptionnelle qui mérite d'être racontée. D'aucuns marchèrent vers l'ouest sous la coupe de soldats de la Wehrmacht (qui n'étaient pas forcément allemands) internés aux sous-sols de la forteresse de COLDITZ, puis libérés par les Soviétiques au camp de ZEITHAN, puis repartirent vers l'est au gré de l'avancée alliée.

Mais tout en essayant plus ou moins d'éviter les troupes soviétiques qui avaient pour mission de les emmener en URSS. D'autres, incapables de marcher furent conduits en train vers l'est, l'URSS pour y être protégés des combats et non pas comme d'aucuns le prétendirent pour les garder comme monnaie d'échange. Les Soviétiques avaient d'autres chats à fouetter et la guerre continuait ...

Détail intéressant, les 3 amis se revirent le temps d'une poignée de main à SAGAN, camp qui inspira par des faits réels le film « La grande évasion ». De là, mon père qui était un excellent marcheur voulut descendre vers ODESSA, mais dut s'arrêter à BUNZLAU (aujourd'hui BOLOCHEWITZ en Pologne) car il n'y avait plus de bateau pour la France.

Puis tous rentrèrent en FRANCE et se turent. Nous avons raconté cette histoire dans notre second film consacré à la captivité des hommes du 14^e RZ au camp D'HOYERSWERDA, en SILÉSIE.

Madame le Maire il y a deux ans environ vous m'aviez solennellement promis de créer une rue ou une place portant le nom du 14^e RZ. Vous l'avez fait. C'est la mémoire de ces 3 500 soldats valeureux que vous glorifiez tout en rappelant combien ils furent heureux dans vos murs, car ils avaient bien mérité ces quelques semaines de répit avant le grand chambardement. Ils étaient français de souche, mais aussi français de l'Empire colonial, en fait déjà des " blancs-black-beurs", mais leur sang à tous était semblable. C'est à toute la population de votre ville que je veux aujourd'hui rendre aussi cet hommage, leur dire merci pour ce qu'ils ont pu faire pour nos pères et grands-pères, pour tous ces soldats qui purent grâce à vous, à votre accueil, passer quelques semaines heureuses.

Vive SAINS- du-NORD, vive la République et vive la France !!

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupe 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

LE 14^E ZOUAVES, RÉGIMENT MÉCONNU



« Le 14^e régiment de Zouaves est mis sur pied à Lyon à la mobilisation de 1939. Il est constitué de réservistes du 99^e R.I.A. Il est encadré par des officiers et sous-officiers de réserve dont la majorité sont des enseignants exerçant dans la région lyonnaise.

Le 9 septembre le 14^e RZ quitte Lyon pour la Lorraine. Après une courte période d'instruction en arrière de la ligne Maginot, il séjourne dans la zone de Creutzwald, en Moselle où lui est confiée la garde d'une portion de la frontière nationale. C'est la période des patrouilles, des coups de main, des échanges de tirs d'artillerie dans le froid, la boue, le mauvais temps.

Après 2 mois d'avant- poste le régiment gagne la banlieue de Saint Quentin, pour y parfaire son instruction. Puis en janvier 1940, il gagne Sains-du-Nord pour tenir une partie de la ligne de fortifications. Ici le drapeau sera présenté au régiment, drapeau qui devait être brûlé le 29 mai 1940 pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi...

Le 10 mai 1940 éclate le coup de tonnerre de l'attaque allemande à l'ouest. Soit à pieds, soit en cars, le 14^e RZ avance sur le sol belge jusqu'au-delà de Namur, puis c'est la défense du canal de Charleroi, et l'ordre de repli arrive. Celui-ci a lieu dans des conditions invraisemblables, de nuit, avec de très longues étapes ».

Extraits du discours du lieutenant Marcel VERNET, président de l'amicale des anciens du 14^e Zouaves, le 11 octobre 1986 à Lyon, sur l'histoire du régiment.

La 5^e DINA repasse alors la frontière française le 20 mai, alors que les Allemands sont déjà à la mer. Le 14^e Zouaves est isolé des Forces françaises. Le 14^e Zouaves est encerclé de toutes parts.

La journée du 24 mai voit le 14^e attaqué par des *Stuka*, subit des pertes, de même qu'un tir précis de 77 à l'aube du 25 qui est meurtrier. C'est alors la remontée vers le nord, pied à pied, sur le canal de Férin, au sud de Douai. Il arrête alors pendant deux jours la poussée ennemie.

Le 27 mai, le 3^e bataillon résiste à l'ennemi sur le flanc est de la poche, le 1^{er} et le 2^e attaquent vers l'Ouest pour dégager le passage, les zouaves tombent nombreux et le résultat escompté n'est pas obtenu. Sans cesse de nouveaux renforts allemands arrivent.

Le 14^e ne pourra pas rejoindre la mer...



Le 28 mai le troisième bataillon est attaqué dans Seclin et devra déposer les armes le 29.

Les bataillons 1 et 2 gagnent Haubourdin : c'est dans cette ville et jusqu'au soir du 31 mai que le 14e, dans un combat de rues à parfois un contre vingt, durant trois jours et trois nuits, ne recule que pied à pied infligeant de lourdes pertes à l'ennemi et arrivant même à détruire plusieurs chars d'un certain Rommel.

À la suite de plusieurs demandes de l'ennemi d'obtenir la reddition du 14e, ce dernier cessera le combat le 31 au soir. Les Allemands accorderont les honneurs de la guerre, qui seront effectifs le lendemain, 1er juin, lors d'un défilé en armes de 30 soldats représentatifs du 14e, conduits par un lieutenant adjoint du chef d'état-major du premier bataillon. Dès la fin de la journée, ce glorieux régiment, ou du moins ce qu'il en restait, partait vers la captivité. »

Sources

- Colonel Gérard GALTIER « Le 14^e Zouaves dans la campagne de 1939-1940 » - Editions Berger-Levrault 1949

- Le blog du 14^e régiment de Zouaves : <http://14emeregimentdezouaves.over-blog.com/>

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

uniondeszouaves@gmail.com ; <http://collectifrance40.free.fr/>

ACTUALITÉ DU MONDE COMBATTANT

Une nouvelle pour le stationnement : Carte mobilité inclusion



La Carte Mobilité Inclusion (CMI) se substitue à compter du 1^{er} janvier 2017 aux actuelles cartes de stationnement, d'invalidité et de priorité délivrées par les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

Toutefois, les personnes relevant du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMI-VG) conservent le bénéfice de la carte militaire d'invalidité, servant également de carte de réduction dans les transports, et de la carte européenne de stationnement délivrées par l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre.

En conséquence, si un pensionné doit renouveler l'une ou l'autre de ces deux cartes, rien ne change pour le moment. Il doit continuer à adresser sa demande au service départemental de l'ONAC-VG de son département de résidence.

Il est à noter, qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, date d'entrée en vigueur du CPMI-VG refondu, la carte militaire d'invalidité d'un pensionné titulaire de la majoration de pension pour le besoin d'assistante (L.133-1, ex L.18) devra porter, en plus de celles déjà présentes « Priorité » et « Station debout pénible », la mention « Besoin d'accompagnement-gratuité pour le guide » (article L251-2) complétée de la mention « Cécité » pour les aveugles de guerre (Article L.251-3).

Le Ministère des Armées et l'ONAC-VG étudient actuellement les conditions d'adaptation des dispositions de la Carte Mobilité Inclusion à la situation particulière et spécifique des ressortissants du code des PMI-VG.

La carte d'invalidité délivrée par la MDPH reste valable jusqu'à la date de validité indiquée. Lors de son renouvellement, elle sera remplacée par une Carte Mobilité Inclusion portant la mention « invalidité ».

La limite de validité d'une carte d'invalidité civile attribuée pour une durée illimitée est fixée au 31 décembre 2026. Avant cette date, le titulaire pourra demander son remplacement par la Carte Mobilité Inclusion. La substitution sera obligatoire à l'échéance de ce délai.

FNAM NATIONAL Mercredi, 08 Février 2017

COMMÉMORATION DU 4 JUIN 2017 À BRAY-DUNES

Les Zouaves à Bray-Dunes, avec l'Amicale des Zouaves Nord – Pas-de-Calais et l'Amicale du 8^e Zouaves.



La **bataille de Dunkerque** (nom de code *Opération Dynamo*) s'est déroulée du 25 mai au 3 juin 1940.

Le sacrifice de la 12^e DIM :

Bousculée par la *Blitzkrieg* engagée par l'armée allemande lors de la bataille de France, l'armée britannique ainsi que des unités de l'Armée française ont dû battre en retraite vers le nord de la France. Encerclées à Dunkerque, elles ont mené une résistance héroïque et désespérée, en particulier la 12^e division d'infanterie motorisée à partir du Fort des Dunes (Leffrinckoucke), destinée à gagner un laps de temps nécessaire à l'embarquement du gros des troupes vers le Royaume-Uni, aidées par l'indécision d'Adolf Hitler qui donna un ordre d'arrêt (*Haltebefehl*) des armées allemandes devant Dunkerque. L'évacuation s'est opérée à l'aide de tous les navires que la *Royal Navy* put réquisitionner pour traverser la Manche, tandis que la RAF luttait dans le ciel pour couvrir l'opération. Les troupes et le matériel n'ayant pas pu être embarqués ont été capturés par la *Wehrmacht*, mais la réussite du sauvetage du gros des troupes a peut-être sauvé le Royaume-Uni d'une invasion face à laquelle il aurait difficilement résisté.

Les Zouaves fidèles au sacrifice de leurs aînés ne manquent pas de commémorer leur mémoire. Merci aux Zouaves du Nord – Pas-de-Calais et au anciens du 8^e Zouaves que répondent présents chaque année.

À COXYDE, LES ZOUAVES HONORENT LEURS ANCIENS DE LA BATAILLE DE L'YSER ET DES BATAILLES D'YPRES

La **bataille de l'Yser** est l'appellation donnée à l'ensemble des combats qui se sont déroulés du 17 au 31 octobre 1914 et qui ont opposé les unités allemandes qui voulaient franchir le fleuve en direction de Dunkerque aux troupes belges et françaises qui essayaient de les y arrêter. Une vaste inondation, déclenchée fin octobre, a réussi à stopper définitivement la progression des assaillants.

Comme chaque année à la même date les Zouaves disponibles se sont retrouvés à COXYDE pour rendre hommage à leurs aînés tombés lors des combats des secteurs de Nieuport et Ypres en 1914, 1915, et 1916 principalement, venant des 1^{er} Zouaves, 1^{er} RMZT, 2^e Zouaves et 4^e Zouaves, ainsi que du 3^e bis.

À COXYDE se trouvaient la base arrière de toutes les opérations menées lors des batailles d'YPRES et de l'YSER, ce qui explique que de nombreux combattants y aient été soignés et inhumés.

Là aussi, les Zouaves du Nord – Pas-de-Calais, ceux de Hénin-Beaumont, du 8, du 9 et de l'Est étaient présents !!!



Monument commémoratif de tous les régiments de Zouaves qui sont passés sur le champ de bataille. Ce monument dédié aux Zouaves est situé sur la Place des Zouaves, près de la digue de mer de COXYDE.

Ce monument érigé à l'initiative des Zouaves, et en particulier des anciens du 1^{er} régiment, a été inauguré le 21 mai 1934, on peut noter que les Zouaves en activité à cette époque ont également contribué à cette initiative.

Depuis lors, les amicales d'anciens et en particulier celles du Nord – Pas-de-Calais ne manquent pas d'honorer tous les ans leurs anciens.

Le "monument des Zouaves" de COXYDE